



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 15 numéro 2

Semaine de relâche scolaire

Février 2021

Dans ce numéro :



La semaine de relâche pour nos étudiants et la semaine de la pêche arrivent à grands pas. Du samedi 27 février au dimanche 7 mars, prenez le temps d'admirer nos magnifiques couchers de soleil !

Photo : Christian Gaudreau

Semaine de relâche scolaire	1
Festin de la Saint-Valentin	
Pêche blanche	3
Guide du citoyen	4
Prise de rendez-vous au GMF	5
Recensement Canada : Offre d'emploi	6
Difficultés avec le site Web municipal	
Circulation sur la glace et les cours d'eau	
Interdiction de pousser la neige dans la rue	7
Chronique L'Avertisseur	
Des nouvelles de votre Coop	8
À titre de réflexion	9
Coordonnées de la Municipalité	11
Appels d'amitié	

Festin de la Saint-Valentin

*Pour la Saint-Valentin, la Seigneurie du Triton
vous propose ses boîtes à emporter.*

Puisque nous sommes en zone rouge, les restaurants sont fermés. Pour vous gâter un peu, nous vous offrons la possibilité de vous préparer un savoureux repas 4 services, digne d'un restaurant à la maison. (Voir détails en page 2). Faites votre commande dès maintenant, les quantités sont limitées :

<https://www.seigneuriedutriton.com/product-category/repas-a-emporter/>

Nous vous livrerons votre boîte au thème de la Saint-Valentin le vendredi 12 février.

Joyeuse Saint-Valentin ou Bonne Fête de l'Amitié !

Festin de la Saint-Valentin (suite)

La Seigneurie du Triton vous propose ses boîtes à emporter

En ce temps de pandémie, nous avons dû nous réinventer, et la vente de ces boîtes gourmandes en livraison permet à notre équipe de travailler et de générer quelques revenus qui sont grandement bienvenus pour l'entreprise familiale qui a été durement touchée par les restrictions sanitaires et la fermeture des frontières.

Vivez l'expérience Triton à la maison en dégustant nos boîtes Triton et laissez-vous emporter, le temps d'un moment magique au gré des différents arômes et produits du Québec spécialement choisis et apprêtés par nos Chefs. Également la boîte au thème de la St-Valentin vous permettra d'avoir un savoureux repas 4 services (cuisson à terminer en moins d'une dizaine d'étapes faciles) digne d'un restaurant, à la maison.

<https://www.seigneuriedutriton.com/nouvelles-et-informations/restauration/boites-gourmandes/>

Faites votre commande dès maintenant, les quantités sont limitées:

<https://www.seigneuriedutriton.com/product-category/repas-a-emporter/>

Pour le mode de livraison choisissez Récupérer au Triton pour une livraison sans frais

OU <https://ccihsm.com/categorie-produit/la-seigneurie-du-triton/>

Boîte de la Saint-Valentin

Un menu 4 services complet concocté par nos Chefs que vous pourrez finaliser en très peu d'étapes très simples afin d'épater votre douce moitié. Des plats qui inspirent l'amour et à base de produits du Québec, d'épices cueillis dans nos forêts, sans aucun agent de conservation. Moins de temps en cuisine, c'est plus de temps pour vous !

50 boîtes pour 2 personnes en stock réservez rapidement pour une livraison le 12 février 2021 (prévoyez un lieu de livraison où quelqu'un sera présent de préférence)

Menu :

- Soupe de Carottes et Gingembre, émietté de pop-corn fumé, graines de citrouille et chia grillées
- Gravlax de Saumon de l'Atlantique au gin Ungava et betteraves rouges, crème sure au Chaga, graines de moutarde en pickles et blinis
- Bavette de Bœuf Angus AAA et son jus corsé au cacao. Crumble salé avoine et Poivres des Dunes, Purée de Pomme de Terre Douce et Choux de Bruxelles Confits
- Saucisson de Chocolat et Chocolats fins avec ganache et caramel infusé au Thé du Labrador

Coût : 120 \$ pour 2 personnes + taxes.

Boîte Triton

La boîte du Triton comprend un assortiment de viandes et de poissons en salaison, séchés ou fumés, des légumes marinés, et une note sucrée en finale. Chaque boîte représente un repas complet pour 2 personnes. Elles peuvent aussi être dégustées de façon partagée lors d'un apéro en famille (formule apéro pour environ 6 personnes). Chaque boîte comprend un total de 740 g de protéines, 75 g de légumes marinés et 40 g de chocolat.

Coût : 98 \$ pour 2 personnes + taxes.

Au plaisir de vous faire découvrir nos boîtes à emporter.



Pêche blanche du samedi 27 février au dimanche 7 mars

Profitons de la semaine de la pêche blanche pour s'amuser en famille. Cependant, afin que vos excursions de pêche se déroulent sans encombre, voici quelques règles à suivre :

1. S'assurer d'avoir un permis de pêche valide et le **PORTER** sur soi lorsque vous pêchez.
2. On peut utiliser jusqu'à un maximum de cinq (5) lignes par permis de pêche.
3. Chaque ligne peut avoir jusqu'à un maximum de 3 hameçons.
4. Le conjoint et les enfants de moins de 18 ans peuvent pêcher en vertu du permis du titulaire. Exemple : une mère et ses deux enfants n'ont pas de permis, mais le père en a un; donc toute la famille peut pêcher **mais on n'a droit qu'à cinq lignes et à un seul quota car ils n'ont qu'un seul permis pour le groupe**.
5. Les jeunes de moins de 18 ans qui ont un permis de **pêche en herbe** ont droit à cinq lignes et à leur propre quota.
6. **Les lignes ou « brimballes » doivent être sous la surveillance constante et immédiate du pêcheur.** Donc si un pêcheur doit quitter son lieu de pêche, peu importe la durée de l'absence, il doit relever ses lignes et les rendre inopérantes.
7. **AUCUN poisson appât ou partie de poisson ne sont permis** pour la pêche dans la zone 26.
8. Toujours ramener vos déchets ou autres rebuts et garder le lac propre comme il l'était à votre arrivée sur votre lieu de pêche.
9. Quotas :
 - omble de fontaine (truite mouchetée) : 10 par permis
 - perchaude : 50 par permis

Prenez note que ces quelques règles ne sont qu'à titre d'information et ne remplacent pas les textes de loi. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un agent de protection de la faune de La Tuque au 819-523-5556 si vous avez besoin d'informations supplémentaires. Il leur fera toujours plaisir de vous renseigner.



ADELE vous souhaite une bonne semaine de la pêche.
Nous espérons vous accueillir sous notre chapiteau en 2022 !



Guide du citoyen



Dans ce numéro du Tour du Lac, nous publions le sixième extrait du « Guide du citoyen ». Celui-ci se veut un rappel de renseignements utiles à toute personne qui habite sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard et principalement aux nouveaux arrivants.

Milieu de vie

Cour municipale

La juridiction de la cour municipale couvre tout le territoire de l'Agglomération de La Tuque. Elle veille principalement au respect et à la sanction : des règlements municipaux, des actions en recouvrement de taxes municipales, des constats d'infraction des lois du Québec concernant la sécurité routière.

Éducation

Depuis 2008, La P'tite École de Lac-Édouard accueille les enfants de la maternelle 4 ans jusqu'à la sixième année. L'enseignement est personnalisé et adapté à chaque élève. L'enseignement est dispensé par une enseignante retraitée bénévole, entourée de parents bénévoles. Depuis septembre 2015, une enseignante de la C.S. de l'Énergie complète le personnel enseignant à raison de deux jours/sem. Afin de socialiser les élèves, ceux-ci se joignent à des classes de l'École Jacques-Buteux pour les cours d'éducation physique. Cependant, à cause de la pandémie, nous avons dû reporter cette activité.



Incendie et sécurité civile



La protection contre les incendies est une compétence d'Agglomération. Le service incendie dispose de 4 casernes dont la principale est à La Tuque. Lac-Édouard a sa propre caserne située au 2475, ch. du Lac-Édouard. Vous pouvez rejoindre le service en composant le 911. Pour les incendies de forêt, composez le 1-800-463-3389 pour rejoindre la SOPFEU.

En cas de sinistre majeur, la Municipalité a élaboré un Plan de sécurité civile permettant d'activer toutes les ressources nécessaires. En cas de sinistre, composez le 911.

Police

La sécurité des citoyens est assurée par la Sûreté du Québec. Vous pouvez rejoindre le service soit au 819-523-2731, soit en composant le 911 ou par cellulaire à *4141.



Guide du citoyen

Services de santé

Une fois par mois, sur rendez-vous, un médecin reçoit les patients au Centre communautaire, 195, rue Principale. À la même fréquence, une infirmière est présente pour divers soins infirmiers, notamment les prises de sang.

Pour prendre un rendez-vous :

Médecin : 819-523-4459,

Infirmière : 819-523-4581, poste 2657

Il y a aussi sur place un service de Premiers répondants disponible 24/24-7/7. Pour les rejoindre, composez le 911.



Vie communautaire

ADELE (Association du développement écologique du Lac Édouard)



ADELE a pour mission de protéger le lac Édouard, de l'ensemencer, de le baliser et d'entretenir 20 km de sentiers pédestres situés tout autour de ce dernier.

Amies d'Édouard

Le groupe des Amies d'Édouard se réunit tous les lundis, de septembre à juin, au Centre communautaire. Tricot, peinture sur toile, tissage, etc. sont à l'honneur.

Célébration de la Parole

Habituellement, tous les samedis, à compter de 16 h, il y a une célébration de la Parole au Centre communautaire. À cause de la pandémie, nous avons dû reporter nos rencontres. Dès que nous le pourrons, nous nous rassemblerons de nouveau.



Club de l'Âge d'Or

Plusieurs fois par année, le Club de l'Âge d'Or de Lac-Édouard organise des activités pour ses membres : dîners, soupers, voyages, etc.

Prise de rendez-vous au GMF



Prise de rendez-vous en ligne au GMF du Haut-Saint-Maurice

Pour prendre un rendez-vous à la clinique du Groupe de médecine de famille du Haut-Saint-Maurice, deux moyens s'offrent maintenant à vous, soit en ligne au www.rvsq.gouv.qc.ca et ce, dès 5 h ou par téléphone au 819-523-3084, dès 9 h.

Recensement CANADA : offre d'emploi

Statistique
CanadaStatistics
Canada

Le prochain Recensement de la population du Canada aura lieu au printemps 2021. Statistique Canada embauchera des personnes dans l'ensemble du pays dans toutes les communautés, petites et grandes, en prévision du Recensement de 2021.

Dans le contexte actuel de la COVID-19, nous nous engageons à embaucher localement ainsi qu'à assurer la sécurité de nos employés et des membres de votre communauté en tout temps.

Informez vos proches et amis des possibilités d'emploi dans le cadre du recensement, et encouragez-les à postuler en ligne.

Les candidatures seront acceptées à compter du **6 janvier 2021**, à l'adresse <https://recensement.gc.ca/index-fra.htm>

Difficultés avec le site Web municipal

Nous tenons à vous informer que nous éprouvons quelques difficultés avec le site Internet de la municipalité. Nous avons mandaté une firme spécialisée pour refaire notre site de fond en comble.

Toutes nos excuses pour les inconvénients que cela vous cause.

Circulation sur la glace et les cours d'eau

Depuis le début de l'hiver, il y a eu plusieurs incidents ayant trait à l'épaisseur de la glace sur les cours d'eau. Pour votre sécurité, nous vous rappelons les lignes directrices générales concernant l'épaisseur de la glace et sa portance : on parle ici de glace jeune et transparente.

- ▶ 2 po. (5 cm) ou moins :
RESTEZ LOIN des lacs et cours d'eau
- ▶ 4 po. (10 cm) :
La pêche sur glace ou d'autres activités à pied
- ▶ 6 po. (15 cm) :
Motoneige ou Quad
- ▶ 8 po. – 12 po. (20-30 cm) :
Voiture ou petite camionnette
- ▶ 12 po. – 15 po. (30-38 cm) :
Camion moyen



Soyez Prudents !

Interdiction de pousser de la neige dans la rue

INTERDICTION DE POUSSER DE LA NEIGE DANS LA RUE ET DANS LES CHEMINS FORESTIERS

L.R.Q., chapitre C-24.2

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Interdiction.

498. Nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public.

Infraction et peine.

507. Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une **amende de 60 \$ à 100 \$.**

Définition.

« **chemin public** » :

la surface de terrain ou d'un ouvrage d'art dont l'entretien est à la charge d'une municipalité, d'un gouvernement ou de l'un de ses organismes, et sur une partie de laquelle sont aménagées une ou plusieurs chaussées ouvertes à la circulation publique des véhicules routiers et, le cas échéant, une ou plusieurs voies cyclables, à l'exception :

- 1° des chemins soumis à l'administration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ou du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou entretenus par eux;
- 2° des chemins en construction ou en réfection, mais seulement à l'égard des véhicules affectés à cette construction ou réfection;
- 3° des chemins que le gouvernement détermine, en vertu de l'article 5.2, comme étant exclus de l'application du présent code.

Chronique L'Avertisseur

Quels sont vos risques d'incendie dans votre résidence ?

Les chauffeuses électriques portatives

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

Voici quelques règles de sécurité à respecter si vous utilisez une chauffeuse électrique portative :

- ▶ Assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.
- ▶ Les appareils de chauffage portatifs doivent être munis :
 - d'un interrupteur ou d'un disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe;
 - d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil s'il se renverse.
- ▶ **Vérifiez que le système électrique peut supporter l'utilisation de l'appareil** et utilisez le calibre de fusible approprié.
- ▶ Branchez la chauffeuse directement dans une prise de courant. **Évitez l'utilisation de rallonges.**
- ▶ Fermez l'appareil de chauffage portatif si vous quittez la maison ou si vous allez au lit.
- ▶ N'oubliez pas que les chauffeuses portatives sont conçues pour un usage temporaire. Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.



Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.

Des nouvelles de votre Coop

Après un mois de janvier 2020 exceptionnel avec des ventes de 85 407 \$ **notre mois de janvier 2021** retrouve ce que nous avons connu en 2018 et 2019 avec des ventes de 60 400 \$. Malgré la pandémie, malgré le manque de neige pour les motoneigistes, nos ventes se maintiennent.

Voici d'ailleurs un portrait de nos **mois de janvier** des quatre dernières années :

2018	2019	2020	2021
63 298 \$	60 719 \$	85 407 \$	60 400 \$



Proximité, service exceptionnel, accueil chaleureux, grande variété de produits, voilà une formule gagnante !

Merci à tous les employés et à tous les bénévoles pour votre grand dévouement !
Continuons d'encourager notre COOP ! Achetons chez nous !

Patricia Dinelle, gérante



Installation des boîtes postales

Afin que Postes Canada puisse placer les boîtes postales près du Magasin général, des travaux d'aménagement du terrain ont été nécessaires. Entrepreneur Gilles Cloutier Inc. a réalisé les travaux et ce, gratuitement.



Grand merci à Line, Sonia, Louis et Gilles pour ce cadeau à la Coop. Ce fut très apprécié.

Claude Lavoie, président

La P'tite École remercie Monsieur Denis



Monsieur Denis Skene a fait un don de 60 \$ à La P'tite École. En effet, sachant que madame Rollande et les élèves amassent les canettes vides, monsieur Skene a décidé de faire un don à La P'tite École en lui remettant la somme recueillie lors de la vente de ses propres canettes.

Les argents amassés servent à organiser diverses activités pour les élèves.

Encore une belle preuve qu'« Il faut tout un village pour élever un enfant. »

Merci beaucoup monsieur Denis !

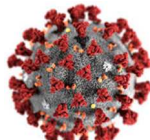
Personnel demandé



La Coop de Solidarité de Lac-Édouard est à la recherche de plusieurs personnes pour occuper un poste de commis au comptoir de son Magasin général.

Prière de communiquer avec madame Patricia Dinelle, gérante, au 819-653-2222.

À titre de réflexion : article écrit par Boucar Diouf



Cet article n'a pas pour but de vous faire peur mais bien de vous faire prendre conscience des dangers qui guettent notre humanité. Ce n'est pas en jouant à l'autruche que nous parviendrons à vaincre les calamités auxquelles nous, nos enfants et nos petits-enfants auront à faire face, mais bien en basant nos orientations et nos décisions sur ce que la science nous enseigne.



Voici un extrait d'un article écrit par Boucar Diouf, Ph. D., docteur en biologie, humoriste, conteur et animateur, intitulé : « L'effet de cerfs fait des ravages à Longueuil », La Presse+, édition du 13 décembre 2020, section Débat, écran 5.

« Pourquoi cette maladie de Lyme, qui fait capoter la Montérégie, est de plus en plus fréquente dans nos régions ? Permettez-moi ici de vous résumer des informations glanées dans le fantastique livre de Sonia Shah intitulé Pandémie pour apporter un début de réponse. Pour comprendre l'émergence de cette maladie, il faut regarder bien plus loin que les cerfs de Longueuil.

Dans les forêts originales et intactes du nord-est des États-Unis, dit l'auteure, la diversité des animaux indigènes des bois, dont les tamias, les belettes et les opossums, a été solidement ébranlée par la perte de leur habitat. Or, c'est justement cette biodiversité qui imposait une limite d'expansion aux populations de tiques porteuses de la maladie de Lyme. En effet, un seul opossum pouvait détruire près de 6000 tiques par semaine en se toilettant. Mais, à mesure que les banlieues s'étendaient, la forêt devenait fragmentée en petites parcelles sillonnées par des routes et des autoroutes. Cet étalement urbain portera un dur coup aux populations indigènes d'opossums, de belettes et de tamias qui laisseront la place à des espèces généralistes, dont les souris à pattes blanches et ces cerfs qui font la manchette à Longueuil.

*Malheureusement, le chevreuil n'est pas aussi équipé évolutivement que l'opossum pour se débarrasser des tiques. C'est ainsi, donc, raconte Sonia Shah, que la perte de biodiversité des tamias, belettes et opossums a fait exploser les populations de tiques porteuses de *Borrelia burgdorferi*, la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Une affection aux symptômes bien bizarres, difficile à diagnostiquer et traiter, et qui peut mener parfois à la paralysie. Aux États-Unis, entre 1975 et 1995, les cas de maladie de Lyme ont été multipliés par 25. Aujourd'hui, selon l'auteure, on parle de 300 000 cas par année et le drapeau rouge est levé bien haut par les autorités compétentes, qui craignent une sérieuse épidémie dans un futur pas lointain.*



*Le gros du problème ne vient pas des cerfs, mais de ce bipède qui empiète toujours plus sur le territoire des autres espèces, voire prend toute la place. Ainsi, selon Paul Ehrlich, de l'Université de Stanford, **l'humain s'accapare à lui seul proche de 40 % des produits de la photosynthèse des plantes. Ce qui signifie qu'environ une molécule sur deux fabriquée par les plantes est récoltée d'une façon ou d'une autre par les gourmands fouteurs de bordel que nous représentons.***

À titre de réflexion : article écrit par Boucar Diouf (suite)

Si on rapportait l'histoire de la Terre sur une journée de 24 h, l'humain serait apparu sur la planète à 23 heures 59 minutes et 56 secondes, dit une certaine sagesse très imagée. Ce qui veut dire qu'en seulement 4 secondes d'existence, ce bipède a profondément massacré ce que la nature a mis 24 h à construire. Le voilà même au centre de la sixième extinction de masse de l'histoire de la planète. Une hécatombe dont la vitesse est de 100 à 1000 fois supérieure aux cinq autres extinctions naturelles qui ont secoué la planète pendant les 500 derniers millions d'années.

La Terre est devenue un buffet ouvert pour notre seule espèce. Flanquée d'une génétique d'insatisfaction, elle avance dramatiquement avec sa tronçonneuse. C'est plus d'une centaine d'espèces par jour qui disparaissent et s'écoulent comme les grains de sable d'un sablier qu'on ne pourra malheureusement jamais retourner. Cette érosion rapide de la biodiversité aura de fâcheuses conséquences sur l'humanité, avertissent les scientifiques. Pourquoi ? Pour la même raison que la raréfaction des tamias, opossums et belettes a fait exploser les cas de maladie de Lyme.



Ainsi, le 29 octobre 2020, 22 experts des Nations unies sur la biodiversité nous ont rapporté qu'à moins d'un changement radical du système économique mondial, nous marchons vers des temps où les pandémies seront de plus en plus fréquentes et meurtrières. Ces experts de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) croient que l'érosion de la biodiversité et son habitat exposera plus fréquemment l'humanité à de nouveaux pathogènes qui se prélassaient chez d'autres espèces.

Citant une estimation publiée dans la revue Science en 2018, ils ont rapporté que seulement chez les mammifères et les oiseaux, il existerait encore 1,7 million de virus inconnus. Et, de ce réservoir de pathogènes, de **540 000 à 850 000 « auraient la capacité d'infecter les humains »**. Un grand bassin de recrutement qui a de quoi faire frémir d'effroi, car on peut imaginer y retrouver des monstres bien plus redoutables que le SARS-CoV-2.



La seule façon durable de se protéger de ce grand danger, c'est de confiner un peu plus l'humanité économiquement, démographiquement et géographiquement pour permettre au reste de la création de continuer à s'épanouir sur la planète. La seule façon d'éviter ce danger qui nous guette, c'est de revenir au concept de santé globale. Autrement dit, de rappeler en tout temps que la santé humaine est indissociable de la santé animale et environnementale.

Bref, de lutter contre les changements climatiques et la crise écologique qui sont deux facettes d'un seul et même problème. Sinon, même si la nouvelle de Pfizer de cette semaine a fait dire à beaucoup de politiciens que la victoire sur la COVID-19 est bien proche, il faudra se préparer rapidement pour d'autres menaces plus meurtrières et dévastatrices sur l'économie planétaire. Autrement dit, cette histoire de chevreuils porteurs de la maladie de Lyme à Longueuil n'est qu'une infinitésimale conséquence d'une cause bien plus grande, qu'on refuse de voir. »

En fait, combien coûtera la pandémie actuelle? Selon les économistes David Cutler et Larry Summers de Harvard University, pour les États-Unis seulement, la facture sera de 16 000 milliards \$ (USD) pour les 10 prochaines années. **Selon les estimés du Fonds monétaire international, c'est à 28 000 milliards \$ (USD) que s'élèveront les pertes mondiales pour les 5 prochaines années.**



Et tout ça, pour un seul virus alors des centaines de milliers nous guettent. Catastrophe annoncée? Des scientifiques ont évalué à 30 milliards \$ (USD) par année les sommes nécessaires pour arrêter la déforestation des zones à haut risque de contamination par de nouveaux virus (Asie du Sud-Est, Amazonie, Afrique); c'est très peu en comparaison des coûts liés à la pandémie actuelle. Sur cinq ans, on parle de 150 milliards \$ contre 28 000 \$ milliards pour la pandémie.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238

Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec Madame Nancy Hudon, agente rurale
Tél. : (819) 653-2438 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 9 mars à 19 h



L'APPUI POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AINÉS
MAURICIE

**Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.**



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec

Paroisse Saint-Martin-de-Tours

au service de la Haute-Mauricie

APPELS D'AMITIÉ

Nouveau service d'appels d'amitié

Vous êtes une personne aînée ou un proche aidant et vous vous sentez seul?

Puisque cette période de pandémie est difficile, les partenaires de notre milieu sont avec vous.

Pour ce faire, ils ont mis en place un tout nouveau service d'appels d'amitié. Un bénévole se fera un plaisir de prendre du temps pour communiquer avec vous et prendre de vos nouvelles.

Inscrivez-vous en téléphonant au :

Carrefour d'action bénévole du
Haut-Saint-Maurice

819 676-8951

**Ne restez pas seul,
nous sommes là
pour vous!**

*Un message des partenaires
du Comité bien-être des aînés*





LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

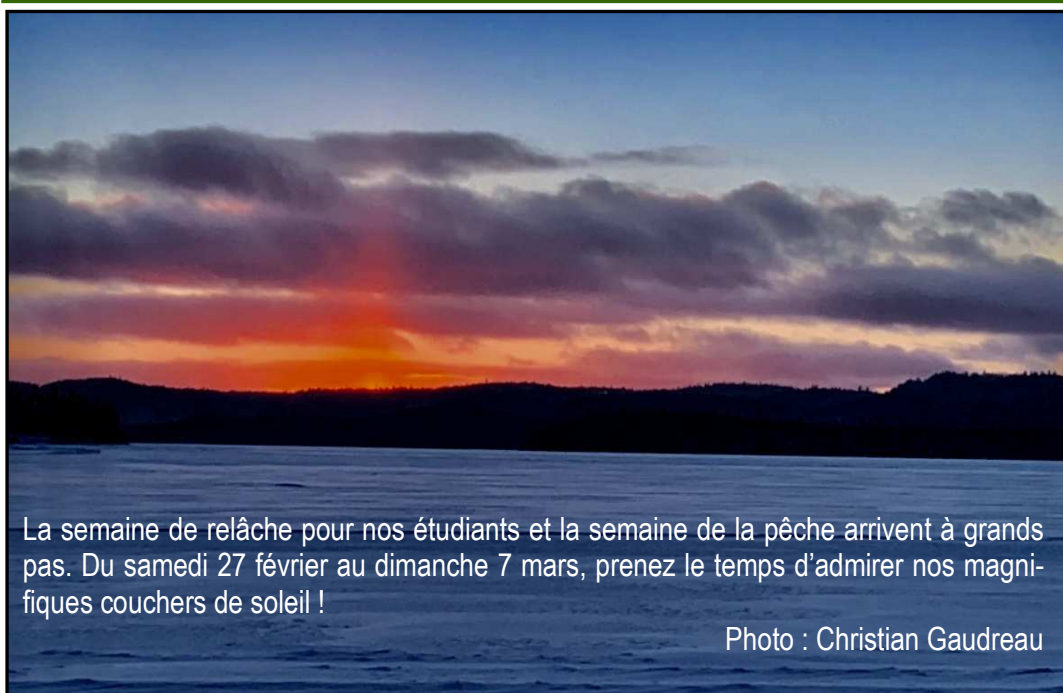
Municipalité de Lac-Édouard

Volume 15 numéro 2

Semaine de relâche scolaire

Février 2021

Dans ce numéro :



La semaine de relâche pour nos étudiants et la semaine de la pêche arrivent à grands pas. Du samedi 27 février au dimanche 7 mars, prenez le temps d'admirer nos magnifiques couchers de soleil !

Photo : Christian Gaudreau

Semaine de relâche scolaire	1
Festin de la Saint-Valentin	
Pêche blanche	3
Guide du citoyen	4
Prise de rendez-vous au GMF	5
Recensement Canada : Offre d'emploi	6
Difficultés avec le site Web municipal	
Circulation sur la glace et les cours d'eau	
Interdiction de pousser la neige dans la rue	7
Chronique L'Avertisseur	
Des nouvelles de votre Coop	8
À titre de réflexion	9
Coordonnées de la Municipalité	11
Appels d'amitié	

Festin de la Saint-Valentin

Pour la Saint-Valentin, la Seigneurie du Triton vous propose ses boîtes à emporter.

Puisque nous sommes en zone rouge, les restaurants sont fermés. Pour vous gâter un peu, nous vous offrons la possibilité de vous préparer un savoureux repas 4 services, digne d'un restaurant à la maison. (Voir détails en page 2). Faites votre commande dès maintenant, les quantités sont limitées :

<https://www.seigneuriedutriton.com/product-category/repas-a-emporter/>

Nous vous livrerons votre boîte au thème de la Saint-Valentin le vendredi 12 février.

Joyeuse Saint-Valentin ou Bonne Fête de l'Amitié !

Festin de la Saint-Valentin (suite)

La Seigneurie du Triton vous propose ses boîtes à emporter

En ce temps de pandémie, nous avons dû nous réinventer, et la vente de ces boîtes gourmandes en livraison permet à notre équipe de travailler et de générer quelques revenus qui sont grandement bienvenus pour l'entreprise familiale qui a été durement touchée par les restrictions sanitaires et la fermeture des frontières.

Vivez l'expérience Triton à la maison en dégustant nos boîtes Triton et laissez-vous emporter, le temps d'un moment magique au gré des différents arômes et produits du Québec spécialement choisis et apprêtés par nos Chefs. Également la boîte au thème de la St-Valentin vous permettra d'avoir un savoureux repas 4 services (cuisson à terminer en moins d'une dizaine d'étapes faciles) digne d'un restaurant, à la maison.

<https://www.seigneuriedutriton.com/nouvelles-et-informations/restauration/boites-gourmandes/>

Faites votre commande dès maintenant, les quantités sont limitées:

<https://www.seigneuriedutriton.com/product-category/repas-a-emporter/>

Pour le mode de livraison choisissez Récupérer au Triton pour une livraison sans frais

OU <https://ccihsm.com/categorie-produit/la-seigneurie-du-triton/>

Boîte de la Saint-Valentin

Un menu 4 services complet concocté par nos Chefs que vous pourrez finaliser en très peu d'étapes très simples afin d'épater votre douce moitié. Des plats qui inspirent l'amour et à base de produits du Québec, d'épices cueillis dans nos forêts, sans aucun agent de conservation. Moins de temps en cuisine, c'est plus de temps pour vous !

50 boîtes pour 2 personnes en stock réservez rapidement pour une livraison le 12 février 2021 (prévoyez un lieu de livraison où quelqu'un sera présent de préférence)

Menu :

- Soupe de Carottes et Gingembre, émietté de pop-corn fumé, graines de citrouille et chia grillées
- Gravlax de Saumon de l'Atlantique au gin Ungava et betteraves rouges, crème sure au Chaga, graines de moutarde en pickles et blinis
- Bavette de Bœuf Angus AAA et son jus corsé au cacao. Crumble salé avoine et Poivres des Dunes, Purée de Pomme de Terre Douce et Choux de Bruxelles Confits
- Saucisson de Chocolat et Chocolats fins avec ganache et caramel infusé au Thé du Labrador

Coût : 120 \$ pour 2 personnes + taxes.

Boîte Triton

La boîte du Triton comprend un assortiment de viandes et de poissons en salaison, séchés ou fumés, des légumes marinés, et une note sucrée en finale. Chaque boîte représente un repas complet pour 2 personnes. Elles peuvent aussi être dégustées de façon partagée lors d'un apéro en famille (formule apéro pour environ 6 personnes). Chaque boîte comprend un total de 740 g de protéines, 75 g de légumes marinés et 40 g de chocolat.

Coût : 98 \$ pour 2 personnes + taxes.

Au plaisir de vous faire découvrir nos boîtes à emporter.



Pêche blanche du samedi 27 février au dimanche 7 mars

Profitons de la semaine de la pêche blanche pour s'amuser en famille. Cependant, afin que vos excursions de pêche se déroulent sans encombre, voici quelques règles à suivre :

1. S'assurer d'avoir un permis de pêche valide et le **PORTER** sur soi lorsque vous pêchez.
2. On peut utiliser jusqu'à un maximum de cinq (5) lignes par permis de pêche.
3. Chaque ligne peut avoir jusqu'à un maximum de 3 hameçons.
4. Le conjoint et les enfants de moins de 18 ans peuvent pêcher en vertu du permis du titulaire. Exemple : une mère et ses deux enfants n'ont pas de permis, mais le père en a un; donc toute la famille peut pêcher **mais on n'a droit qu'à cinq lignes et à un seul quota car ils n'ont qu'un seul permis pour le groupe**.
5. Les jeunes de moins de 18 ans qui ont un permis de **pêche en herbe** ont droit à cinq lignes et à leur propre quota.
6. **Les lignes ou « brimballes » doivent être sous la surveillance constante et immédiate du pêcheur.** Donc si un pêcheur doit quitter son lieu de pêche, peu importe la durée de l'absence, il doit relever ses lignes et les rendre inopérantes.
7. **AUCUN poisson appât ou partie de poisson ne sont permis** pour la pêche dans la zone 26.
8. Toujours ramener vos déchets ou autres rebuts et garder le lac propre comme il l'était à votre arrivée sur votre lieu de pêche.
9. Quotas :
 - omble de fontaine (truite mouchetée) : 10 par permis
 - perchaude : 50 par permis

Prenez note que ces quelques règles ne sont qu'à titre d'information et ne remplacent pas les textes de loi. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un agent de protection de la faune de La Tuque au 819-523-5556 si vous avez besoin d'informations supplémentaires. Il leur fera toujours plaisir de vous renseigner.



ADELE vous souhaite une bonne semaine de la pêche.
Nous espérons vous accueillir sous notre chapiteau en 2022 !



Guide du citoyen



Dans ce numéro du Tour du Lac, nous publions le sixième extrait du « Guide du citoyen ». Celui-ci se veut un rappel de renseignements utiles à toute personne qui habite sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard et principalement aux nouveaux arrivants.

Milieu de vie

Cour municipale

La juridiction de la cour municipale couvre tout le territoire de l'Agglomération de La Tuque. Elle veille principalement au respect et à la sanction : des règlements municipaux, des actions en recouvrement de taxes municipales, des constats d'infraction des lois du Québec concernant la sécurité routière.

Éducation

Depuis 2008, La P'tite École de Lac-Édouard accueille les enfants de la maternelle 4 ans jusqu'à la sixième année. L'enseignement est personnalisé et adapté à chaque élève. L'enseignement est dispensé par une enseignante retraitée bénévole, entourée de parents bénévoles. Depuis septembre 2015, une enseignante de la C.S. de l'Énergie complète le personnel enseignant à raison de deux jours/sem. Afin de socialiser les élèves, ceux-ci se joignent à des classes de l'École Jacques-Buteux pour les cours d'éducation physique. Cependant, à cause de la pandémie, nous avons dû reporter cette activité.



Incendie et sécurité civile



La protection contre les incendies est une compétence d'Agglomération. Le service incendie dispose de 4 casernes dont la principale est à La Tuque. Lac-Édouard a sa propre caserne située au 2475, ch. du Lac-Édouard. Vous pouvez rejoindre le service en composant le 911. Pour les incendies de forêt, composez le 1-800-463-3389 pour rejoindre la SOPFEU.

En cas de sinistre majeur, la Municipalité a élaboré un Plan de sécurité civile permettant d'activer toutes les ressources nécessaires. En cas de sinistre, composez le 911.

Police

La sécurité des citoyens est assurée par la Sûreté du Québec. Vous pouvez rejoindre le service soit au 819-523-2731, soit en composant le 911 ou par cellulaire à *4141.



Guide du citoyen

Services de santé

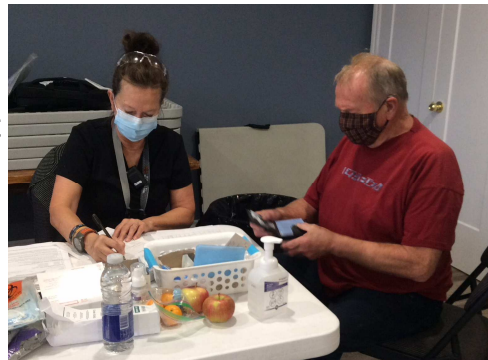
Une fois par mois, sur rendez-vous, un médecin reçoit les patients au Centre communautaire, 195, rue Principale. À la même fréquence, une infirmière est présente pour divers soins infirmiers, notamment les prises de sang.

Pour prendre un rendez-vous :

Médecin : 819-523-4459,

Infirmière : 819-523-4581, poste 2657

Il y a aussi sur place un service de Premiers répondants disponible 24/24-7/7. Pour les rejoindre, composez le 911.



Vie communautaire

ADELE (Association du développement écologique du Lac Édouard)



ADELE a pour mission de protéger le lac Édouard, de l'ensemencer, de le baliser et d'entretenir 20 km de sentiers pédestres situés tout autour de ce dernier.

Amies d'Édouard

Le groupe des Amies d'Édouard se réunit tous les lundis, de septembre à juin, au Centre communautaire. Tricot, peinture sur toile, tissage, etc. sont à l'honneur.

Célébration de la Parole

Habituellement, tous les samedis, à compter de 16 h, il y a une célébration de la Parole au Centre communautaire. À cause de la pandémie, nous avons dû reporter nos rencontres. Dès que nous le pourrons, nous nous rassemblerons de nouveau.



Club de l'Âge d'Or

Plusieurs fois par année, le Club de l'Âge d'Or de Lac-Édouard organise des activités pour ses membres : dîners, soupers, voyages, etc.

Prise de rendez-vous au GMF



Prise de rendez-vous en ligne au GMF du Haut-Saint-Maurice

Pour prendre un rendez-vous à la clinique du Groupe de médecine de famille du Haut-Saint-Maurice, deux moyens s'offrent maintenant à vous, soit en ligne au www.rvsq.gouv.qc.ca et ce, dès 5 h ou par téléphone au 819-523-3084, dès 9 h.

Recensement CANADA : offre d'emploi

Statistique
CanadaStatistics
Canada

Le prochain Recensement de la population du Canada aura lieu au printemps 2021. Statistique Canada embauchera des personnes dans l'ensemble du pays dans toutes les communautés, petites et grandes, en prévision du Recensement de 2021.

Dans le contexte actuel de la COVID-19, nous nous engageons à embaucher localement ainsi qu'à assurer la sécurité de nos employés et des membres de votre communauté en tout temps.

Informez vos proches et amis des possibilités d'emploi dans le cadre du recensement, et encouragez-les à postuler en ligne.

Les candidatures seront acceptées à compter du **6 janvier 2021**, à l'adresse <https://recensement.gc.ca/index-fra.htm>

Difficultés avec le site Web municipal

Nous tenons à vous informer que nous éprouvons quelques difficultés avec le site Internet de la municipalité. Nous avons mandaté une firme spécialisée pour refaire notre site de fond en comble.

Toutes nos excuses pour les inconvénients que cela vous cause.

Circulation sur la glace et les cours d'eau

Depuis le début de l'hiver, il y a eu plusieurs incidents ayant trait à l'épaisseur de la glace sur les cours d'eau. Pour votre sécurité, nous vous rappelons les lignes directrices générales concernant l'épaisseur de la glace et sa portance : on parle ici de glace jeune et transparente.

- ▶ 2 po. (5 cm) ou moins :
RESTEZ LOIN des lacs et cours d'eau
- ▶ 4 po. (10 cm) :
La pêche sur glace ou d'autres activités à pied
- ▶ 6 po. (15 cm) :
Motoneige ou Quad
- ▶ 8 po. – 12 po. (20-30 cm) :
Voiture ou petite camionnette
- ▶ 12 po. – 15 po. (30-38 cm) :
Camion moyen



Soyez Prudents !

Interdiction de pousser de la neige dans la rue

INTERDICTION DE POUSSER DE LA NEIGE DANS LA RUE ET DANS LES CHEMINS FORESTIERS

L.R.Q., chapitre C-24.2

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Interdiction.

498. Nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public.

Infraction et peine.

507. Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une **amende de 60 \$ à 100 \$.**

Définition.

« **chemin public** » :

la surface de terrain ou d'un ouvrage d'art dont l'entretien est à la charge d'une municipalité, d'un gouvernement ou de l'un de ses organismes, et sur une partie de laquelle sont aménagées une ou plusieurs chaussées ouvertes à la circulation publique des véhicules routiers et, le cas échéant, une ou plusieurs voies cyclables, à l'exception :

- 1° des chemins soumis à l'administration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ou du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou entretenus par eux;
- 2° des chemins en construction ou en réfection, mais seulement à l'égard des véhicules affectés à cette construction ou réfection;
- 3° des chemins que le gouvernement détermine, en vertu de l'article 5.2, comme étant exclus de l'application du présent code.

Chronique L'Avertisseur

Quels sont vos risques d'incendie dans votre résidence ?

Les chauffeuses électriques portatives

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

Voici quelques règles de sécurité à respecter si vous utilisez une chauffeuse électrique portative :

- ▶ Assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.
- ▶ Les appareils de chauffage portatifs doivent être munis :
 - d'un interrupteur ou d'un disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe;
 - d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil s'il se renverse.
- ▶ **Vérifiez que le système électrique peut supporter l'utilisation de l'appareil** et utilisez le calibre de fusible approprié.
- ▶ Branchez la chauffeuse directement dans une prise de courant. **Évitez l'utilisation de rallonges.**
- ▶ Fermez l'appareil de chauffage portatif si vous quittez la maison ou si vous allez au lit.
- ▶ N'oubliez pas que les chauffeuses portatives sont conçues pour un usage temporaire. Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.



Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.

Des nouvelles de votre Coop

Après un mois de janvier 2020 exceptionnel avec des ventes de 85 407 \$ **notre mois de janvier 2021** retrouve ce que nous avons connu en 2018 et 2019 avec des ventes de 60 400 \$. Malgré la pandémie, malgré le manque de neige pour les motoneigistes, nos ventes se maintiennent.

Voici d'ailleurs un portrait de nos **mois de janvier** des quatre dernières années :

2018	2019	2020	2021
63 298 \$	60 719 \$	85 407 \$	60 400 \$



Proximité, service exceptionnel, accueil chaleureux, grande variété de produits, voilà une formule gagnante !

Merci à tous les employés et à tous les bénévoles pour votre grand dévouement !
Continuons d'encourager notre COOP ! Achetons chez nous !

Patricia Dinelle, gérante



Installation des boîtes postales

Afin que Postes Canada puisse placer les boîtes postales près du Magasin général, des travaux d'aménagement du terrain ont été nécessaires. Entrepreneur Gilles Cloutier Inc. a réalisé les travaux et ce, gratuitement.



Grand merci à Line, Sonia, Louis et Gilles pour ce cadeau à la Coop. Ce fut très apprécié.

Claude Lavoie, président

La P'tite École remercie Monsieur Denis



Monsieur Denis Skene a fait un don de 60 \$ à La P'tite École. En effet, sachant que madame Rollande et les élèves amassent les canettes vides, monsieur Skene a décidé de faire un don à La P'tite École en lui remettant la somme recueillie lors de la vente de ses propres canettes.

Les argents amassés servent à organiser diverses activités pour les élèves.

Encore une belle preuve qu'« Il faut tout un village pour élever un enfant. »

Merci beaucoup monsieur Denis !

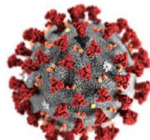
Personnel demandé



La Coop de Solidarité de Lac-Édouard est à la recherche de plusieurs personnes pour occuper un poste de commis au comptoir de son Magasin général.

Prière de communiquer avec madame Patricia Dinelle, gérante, au 819-653-2222.

À titre de réflexion : article écrit par Boucar Diouf



Cet article n'a pas pour but de vous faire peur mais bien de vous faire prendre conscience des dangers qui guettent notre humanité. Ce n'est pas en jouant à l'autruche que nous parviendrons à vaincre les calamités auxquelles nous, nos enfants et nos petits-enfants auront à faire face, mais bien en basant nos orientations et nos décisions sur ce que la science nous enseigne.



Voici un extrait d'un article écrit par Boucar Diouf, Ph. D., docteur en biologie, humoriste, conteur et animateur, intitulé : « L'effet de cerfs fait des ravages à Longueuil », La Presse+, édition du 13 décembre 2020, section Débat, écran 5.

« Pourquoi cette maladie de Lyme, qui fait capoter la Montérégie, est de plus en plus fréquente dans nos régions ? Permettez-moi ici de vous résumer des informations glanées dans le fantastique livre de Sonia Shah intitulé Pandémie pour apporter un début de réponse. Pour comprendre l'émergence de cette maladie, il faut regarder bien plus loin que les cerfs de Longueuil.

Dans les forêts originales et intactes du nord-est des États-Unis, dit l'auteure, la diversité des animaux indigènes des bois, dont les tamias, les belettes et les opossums, a été solidement ébranlée par la perte de leur habitat. Or, c'est justement cette biodiversité qui imposait une limite d'expansion aux populations de tiques porteuses de la maladie de Lyme. En effet, un seul opossum pouvait détruire près de 6000 tiques par semaine en se toilettant. Mais, à mesure que les banlieues s'étendaient, la forêt devenait fragmentée en petites parcelles sillonnées par des routes et des autoroutes. Cet étalement urbain portera un dur coup aux populations indigènes d'opossums, de belettes et de tamias qui laisseront la place à des espèces généralistes, dont les souris à pattes blanches et ces cerfs qui font la manchette à Longueuil.

*Malheureusement, le chevreuil n'est pas aussi équipé évolutivement que l'opossum pour se débarrasser des tiques. C'est ainsi, donc, raconte Sonia Shah, que la perte de biodiversité des tamias, belettes et opossums a fait exploser les populations de tiques porteuses de *Borrelia burgdorferi*, la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Une affection aux symptômes bien bizarres, difficile à diagnostiquer et traiter, et qui peut mener parfois à la paralysie. Aux États-Unis, entre 1975 et 1995, les cas de maladie de Lyme ont été multipliés par 25. Aujourd'hui, selon l'auteure, on parle de 300 000 cas par année et le drapeau rouge est levé bien haut par les autorités compétentes, qui craignent une sérieuse épidémie dans un futur pas lointain.*



*Le gros du problème ne vient pas des cerfs, mais de ce bipède qui empiète toujours plus sur le territoire des autres espèces, voire prend toute la place. Ainsi, selon Paul Ehrlich, de l'Université de Stanford, **l'humain s'accapare à lui seul proche de 40 % des produits de la photosynthèse des plantes. Ce qui signifie qu'environ une molécule sur deux fabriquée par les plantes est récoltée d'une façon ou d'une autre par les gourmands fouteurs de bordel que nous représentons.***

À titre de réflexion : article écrit par Boucar Diouf (suite)

Si on rapportait l'histoire de la Terre sur une journée de 24 h, l'humain serait apparu sur la planète à 23 heures 59 minutes et 56 secondes, dit une certaine sagesse très imagée. Ce qui veut dire qu'en seulement 4 secondes d'existence, ce bipède a profondément massacré ce que la nature a mis 24 h à construire. Le voilà même au centre de la sixième extinction de masse de l'histoire de la planète. Une hécatombe dont la vitesse est de 100 à 1000 fois supérieure aux cinq autres extinctions naturelles qui ont secoué la planète pendant les 500 derniers millions d'années.

La Terre est devenue un buffet ouvert pour notre seule espèce. Flanquée d'une génétique d'insatisfaction, elle avance dramatiquement avec sa tronçonneuse. C'est plus d'une centaine d'espèces par jour qui disparaissent et s'écoulent comme les grains de sable d'un sablier qu'on ne pourra malheureusement jamais retourner. Cette érosion rapide de la biodiversité aura de fâcheuses conséquences sur l'humanité, avertissent les scientifiques. Pourquoi ? Pour la même raison que la raréfaction des tamias, opossums et belettes a fait exploser les cas de maladie de Lyme.



Ainsi, le 29 octobre 2020, 22 experts des Nations unies sur la biodiversité nous ont rapporté qu'à moins d'un changement radical du système économique mondial, nous marchons vers des temps où les pandémies seront de plus en plus fréquentes et meurtrières. Ces experts de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) croient que l'érosion de la biodiversité et son habitat exposera plus fréquemment l'humanité à de nouveaux pathogènes qui se prélassaient chez d'autres espèces.

Citant une estimation publiée dans la revue Science en 2018, ils ont rapporté que seulement chez les mammifères et les oiseaux, il existerait encore 1,7 million de virus inconnus. Et, de ce réservoir de pathogènes, de **540 000 à 850 000 « auraient la capacité d'infecter les humains »**. Un grand bassin de recrutement qui a de quoi faire frémir d'effroi, car on peut imaginer y retrouver des monstres bien plus redoutables que le SARS-CoV-2.



La seule façon durable de se protéger de ce grand danger, c'est de confiner un peu plus l'humanité économiquement, démographiquement et géographiquement pour permettre au reste de la création de continuer à s'épanouir sur la planète. La seule façon d'éviter ce danger qui nous guette, c'est de revenir au concept de santé globale. Autrement dit, de rappeler en tout temps que la santé humaine est indissociable de la santé animale et environnementale.

Bref, de lutter contre les changements climatiques et la crise écologique qui sont deux facettes d'un seul et même problème. Sinon, même si la nouvelle de Pfizer de cette semaine a fait dire à beaucoup de politiciens que la victoire sur la COVID-19 est bien proche, il faudra se préparer rapidement pour d'autres menaces plus meurtrières et dévastatrices sur l'économie planétaire. Autrement dit, cette histoire de chevreuils porteurs de la maladie de Lyme à Longueuil n'est qu'une infinitésimale conséquence d'une cause bien plus grande, qu'on refuse de voir. »

En fait, combien coûtera la pandémie actuelle? Selon les économistes David Cutler et Larry Summers de Harvard University, pour les États-Unis seulement, la facture sera de 16 000 milliards \$ (USD) pour les 10 prochaines années. **Selon les estimés du Fonds monétaire international, c'est à 28 000 milliards \$ (USD) que s'élèveront les pertes mondiales pour les 5 prochaines années.**



Et tout ça, pour un seul virus alors des centaines de milliers nous guettent. Catastrophe annoncée? Des scientifiques ont évalué à 30 milliards \$ (USD) par année les sommes nécessaires pour arrêter la déforestation des zones à haut risque de contamination par de nouveaux virus (Asie du Sud-Est, Amazonie, Afrique); c'est très peu en comparaison des coûts liés à la pandémie actuelle. Sur cinq ans, on parle de 150 milliards \$ contre 28 000 \$ milliards pour la pandémie.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238

Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec Madame Nancy Hudon, agente rurale
Tél. : (819) 653-2438 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 9 mars à 19 h



L'APPUI POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AINÉS
MAURICIE

***Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.***



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec

Paroisse Saint-Martin-de-Tours

au service de la Haute-Mauricie

APPELS D'AMITIÉ

Nouveau service d'appels d'amitié

Vous êtes une personne aînée ou un proche aidant et vous vous sentez seul?

Puisque cette période de pandémie est difficile, les partenaires de notre milieu sont avec vous.

Pour ce faire, ils ont mis en place un tout nouveau service d'appels d'amitié. Un bénévole se fera un plaisir de prendre du temps pour communiquer avec vous et prendre de vos nouvelles.

Inscrivez-vous en téléphonant au :

Carrefour d'action bénévole du
Haut-Saint-Maurice

819 676-8951

**Ne restez pas seul,
nous sommes là
pour vous!**

*Un message des partenaires
du Comité bien-être des aînés*





LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

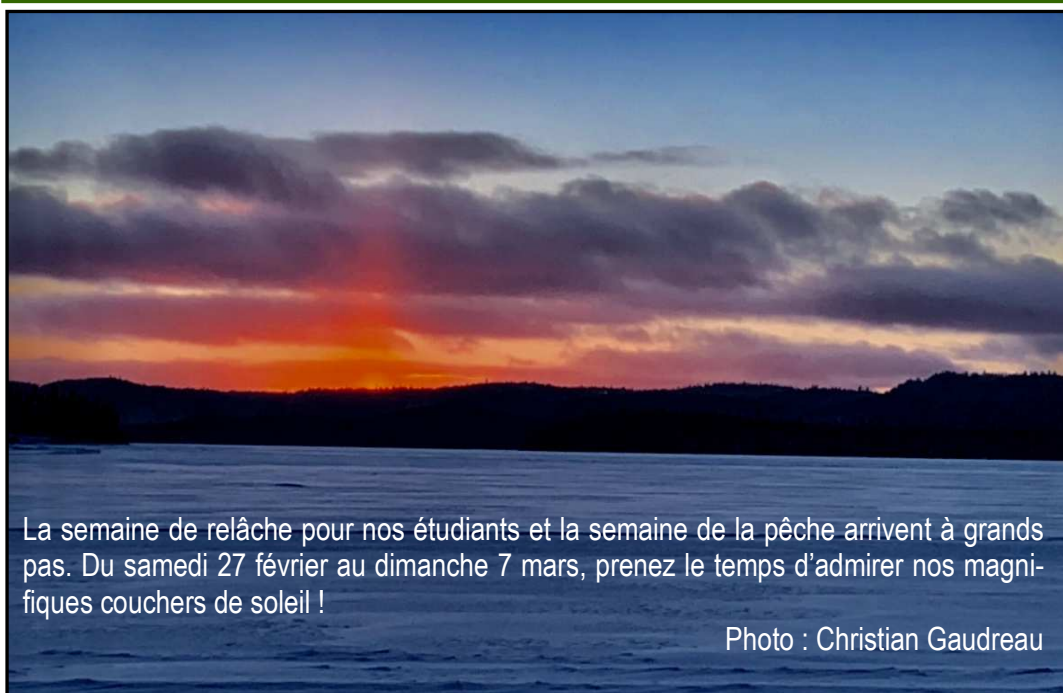
Municipalité de Lac-Édouard

Volume 15 numéro 2

Semaine de relâche scolaire

Février 2021

Dans ce numéro :



La semaine de relâche pour nos étudiants et la semaine de la pêche arrivent à grands pas. Du samedi 27 février au dimanche 7 mars, prenez le temps d'admirer nos magnifiques couchers de soleil !

Photo : Christian Gaudreau

Semaine de relâche scolaire	1
Festin de la Saint-Valentin	
Pêche blanche	3
Guide du citoyen	4
Prise de rendez-vous au GMF	5
Recensement Canada : Offre d'emploi	6
Difficultés avec le site Web municipal	
Circulation sur la glace et les cours d'eau	
Interdiction de pousser la neige dans la rue	7
Chronique L'Avertisseur	
Des nouvelles de votre Coop	8
À titre de réflexion	9
Coordonnées de la Municipalité	11
Appels d'amitié	

Festin de la Saint-Valentin

Pour la Saint-Valentin, la Seigneurie du Triton vous propose ses boîtes à emporter.

Puisque nous sommes en zone rouge, les restaurants sont fermés. Pour vous gâter un peu, nous vous offrons la possibilité de vous préparer un savoureux repas 4 services, digne d'un restaurant à la maison. (Voir détails en page 2). Faites votre commande dès maintenant, les quantités sont limitées :

<https://www.seigneuriedutriton.com/product-category/repas-a-emporter/>

Nous vous livrerons votre boîte au thème de la Saint-Valentin le vendredi 12 février.

Joyeuse Saint-Valentin ou Bonne Fête de l'Amitié !

Festin de la Saint-Valentin (suite)

La Seigneurie du Triton vous propose ses boîtes à emporter

En ce temps de pandémie, nous avons dû nous réinventer, et la vente de ces boîtes gourmandes en livraison permet à notre équipe de travailler et de générer quelques revenus qui sont grandement bienvenus pour l'entreprise familiale qui a été durement touchée par les restrictions sanitaires et la fermeture des frontières.

Vivez l'expérience Triton à la maison en dégustant nos boîtes Triton et laissez-vous emporter, le temps d'un moment magique au gré des différents arômes et produits du Québec spécialement choisis et apprêtés par nos Chefs. Également la boîte au thème de la St-Valentin vous permettra d'avoir un savoureux repas 4 services (cuisson à terminer en moins d'une dizaine d'étapes faciles) digne d'un restaurant, à la maison.

<https://www.seigneuriedutriton.com/nouvelles-et-informations/restauration/boites-gourmandes/>

Faites votre commande dès maintenant, les quantités sont limitées:

<https://www.seigneuriedutriton.com/product-category/repas-a-emporter/>

Pour le mode de livraison choisissez Récupérer au Triton pour une livraison sans frais

OU <https://ccihsm.com/categorie-produit/la-seigneurie-du-triton/>

Boîte de la Saint-Valentin

Un menu 4 services complet concocté par nos Chefs que vous pourrez finaliser en très peu d'étapes très simples afin d'épater votre douce moitié. Des plats qui inspirent l'amour et à base de produits du Québec, d'épices cueillis dans nos forêts, sans aucun agent de conservation. Moins de temps en cuisine, c'est plus de temps pour vous !

50 boîtes pour 2 personnes en stock réservez rapidement pour une livraison le 12 février 2021 (prévoyez un lieu de livraison où quelqu'un sera présent de préférence)

Menu :

- Soupe de Carottes et Gingembre, émietté de pop-corn fumé, graines de citrouille et chia grillées
- Gravlax de Saumon de l'Atlantique au gin Ungava et betteraves rouges, crème sure au Chaga, graines de moutarde en pickles et blinis
- Bavette de Bœuf Angus AAA et son jus corsé au cacao. Crumble salé avoine et Poivres des Dunes, Purée de Pomme de Terre Douce et Choux de Bruxelles Confits
- Saucisson de Chocolat et Chocolats fins avec ganache et caramel infusé au Thé du Labrador

Coût : 120 \$ pour 2 personnes + taxes.

Boîte Triton

La boîte du Triton comprend un assortiment de viandes et de poissons en salaison, séchés ou fumés, des légumes marinés, et une note sucrée en finale. Chaque boîte représente un repas complet pour 2 personnes. Elles peuvent aussi être dégustées de façon partagée lors d'un apéro en famille (formule apéro pour environ 6 personnes). Chaque boîte comprend un total de 740 g de protéines, 75 g de légumes marinés et 40 g de chocolat.

Coût : 98 \$ pour 2 personnes + taxes.

Au plaisir de vous faire découvrir nos boîtes à emporter.



Pêche blanche du samedi 27 février au dimanche 7 mars

Profitons de la semaine de la pêche blanche pour s'amuser en famille. Cependant, afin que vos excursions de pêche se déroulent sans encombre, voici quelques règles à suivre :

1. S'assurer d'avoir un permis de pêche valide et le **PORTER** sur soi lorsque vous pêchez.
2. On peut utiliser jusqu'à un maximum de cinq (5) lignes par permis de pêche.
3. Chaque ligne peut avoir jusqu'à un maximum de 3 hameçons.
4. Le conjoint et les enfants de moins de 18 ans peuvent pêcher en vertu du permis du titulaire. Exemple : une mère et ses deux enfants n'ont pas de permis, mais le père en a un; donc toute la famille peut pêcher **mais on n'a droit qu'à cinq lignes et à un seul quota car ils n'ont qu'un seul permis pour le groupe**.
5. Les jeunes de moins de 18 ans qui ont un permis de **pêche en herbe** ont droit à cinq lignes et à leur propre quota.
6. **Les lignes ou « brimballes » doivent être sous la surveillance constante et immédiate du pêcheur.** Donc si un pêcheur doit quitter son lieu de pêche, peu importe la durée de l'absence, il doit relever ses lignes et les rendre inopérantes.
7. **AUCUN poisson appât ou partie de poisson ne sont permis** pour la pêche dans la zone 26.
8. Toujours ramener vos déchets ou autres rebuts et garder le lac propre comme il l'était à votre arrivée sur votre lieu de pêche.
9. Quotas :
 - omble de fontaine (truite mouchetée) : 10 par permis
 - perchaude : 50 par permis

Prenez note que ces quelques règles ne sont qu'à titre d'information et ne remplacent pas les textes de loi. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un agent de protection de la faune de La Tuque au 819-523-5556 si vous avez besoin d'informations supplémentaires. Il leur fera toujours plaisir de vous renseigner.



ADELE vous souhaite une bonne semaine de la pêche.
Nous espérons vous accueillir sous notre chapiteau en 2022 !



Guide du citoyen



Dans ce numéro du Tour du Lac, nous publions le sixième extrait du « Guide du citoyen ». Celui-ci se veut un rappel de renseignements utiles à toute personne qui habite sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard et principalement aux nouveaux arrivants.

Milieu de vie

Cour municipale

La juridiction de la cour municipale couvre tout le territoire de l'Agglomération de La Tuque. Elle veille principalement au respect et à la sanction : des règlements municipaux, des actions en recouvrement de taxes municipales, des constats d'infraction des lois du Québec concernant la sécurité routière.

Éducation

Depuis 2008, La P'tite École de Lac-Édouard accueille les enfants de la maternelle 4 ans jusqu'à la sixième année. L'enseignement est personnalisé et adapté à chaque élève. L'enseignement est dispensé par une enseignante retraitée bénévole, entourée de parents bénévoles. Depuis septembre 2015, une enseignante de la C.S. de l'Énergie complète le personnel enseignant à raison de deux jours/sem. Afin de socialiser les élèves, ceux-ci se joignent à des classes de l'École Jacques-Buteux pour les cours d'éducation physique. Cependant, à cause de la pandémie, nous avons dû reporter cette activité.



Incendie et sécurité civile



La protection contre les incendies est une compétence d'Agglomération. Le service incendie dispose de 4 casernes dont la principale est à La Tuque. Lac-Édouard a sa propre caserne située au 2475, ch. du Lac-Édouard. Vous pouvez rejoindre le service en composant le 911. Pour les incendies de forêt, composez le 1-800-463-3389 pour rejoindre la SOPFEU.

En cas de sinistre majeur, la Municipalité a élaboré un Plan de sécurité civile permettant d'activer toutes les ressources nécessaires. En cas de sinistre, composez le 911.

Police

La sécurité des citoyens est assurée par la Sûreté du Québec. Vous pouvez rejoindre le service soit au 819-523-2731, soit en composant le 911 ou par cellulaire à *4141.



Guide du citoyen

Services de santé

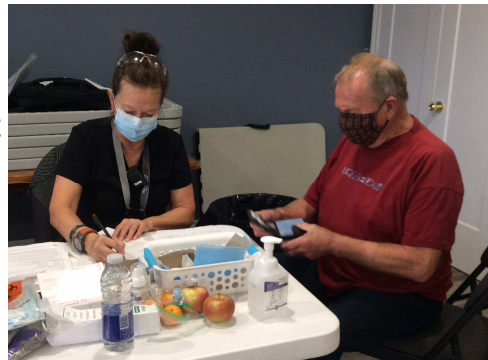
Une fois par mois, sur rendez-vous, un médecin reçoit les patients au Centre communautaire, 195, rue Principale. À la même fréquence, une infirmière est présente pour divers soins infirmiers, notamment les prises de sang.

Pour prendre un rendez-vous :

Médecin : 819-523-4459,

Infirmière : 819-523-4581, poste 2657

Il y a aussi sur place un service de Premiers répondants disponible 24/24-7/7. Pour les rejoindre, composez le 911.



Vie communautaire

ADELE (Association du développement écologique du Lac Édouard)



ADELE a pour mission de protéger le lac Édouard, de l'ensemencer, de le baliser et d'entretenir 20 km de sentiers pédestres situés tout autour de ce dernier.

Amies d'Édouard

Le groupe des Amies d'Édouard se réunit tous les lundis, de septembre à juin, au Centre communautaire. Tricot, peinture sur toile, tissage, etc. sont à l'honneur.

Célébration de la Parole

Habituellement, tous les samedis, à compter de 16 h, il y a une célébration de la Parole au Centre communautaire. À cause de la pandémie, nous avons dû reporter nos rencontres. Dès que nous le pourrons, nous nous rassemblerons de nouveau.



Club de l'Âge d'Or

Plusieurs fois par année, le Club de l'Âge d'Or de Lac-Édouard organise des activités pour ses membres : dîners, soupers, voyages, etc.

Prise de rendez-vous au GMF



Prise de rendez-vous en ligne au GMF du Haut-Saint-Maurice

Pour prendre un rendez-vous à la clinique du Groupe de médecine de famille du Haut-Saint-Maurice, deux moyens s'offrent maintenant à vous, soit en ligne au www.rvsq.gouv.qc.ca et ce, dès 5 h ou par téléphone au 819-523-3084, dès 9 h.

Recensement CANADA : offre d'emploi

Statistique
CanadaStatistics
Canada

Le prochain Recensement de la population du Canada aura lieu au printemps 2021. Statistique Canada embauchera des personnes dans l'ensemble du pays dans toutes les communautés, petites et grandes, en prévision du Recensement de 2021.

Dans le contexte actuel de la COVID-19, nous nous engageons à embaucher localement ainsi qu'à assurer la sécurité de nos employés et des membres de votre communauté en tout temps.

Informez vos proches et amis des possibilités d'emploi dans le cadre du recensement, et encouragez-les à postuler en ligne.

Les candidatures seront acceptées à compter du **6 janvier 2021**, à l'adresse <https://recensement.gc.ca/index-fra.htm>

Difficultés avec le site Web municipal

Nous tenons à vous informer que nous éprouvons quelques difficultés avec le site Internet de la municipalité. Nous avons mandaté une firme spécialisée pour refaire notre site de fond en comble.

Toutes nos excuses pour les inconvénients que cela vous cause.

Circulation sur la glace et les cours d'eau

Depuis le début de l'hiver, il y a eu plusieurs incidents ayant trait à l'épaisseur de la glace sur les cours d'eau. Pour votre sécurité, nous vous rappelons les lignes directrices générales concernant l'épaisseur de la glace et sa portance : on parle ici de glace jeune et transparente.

- ▶ 2 po. (5 cm) ou moins :
RESTEZ LOIN des lacs et cours d'eau
- ▶ 4 po. (10 cm) :
La pêche sur glace ou d'autres activités à pied
- ▶ 6 po. (15 cm) :
Motoneige ou Quad
- ▶ 8 po. – 12 po. (20-30 cm) :
Voiture ou petite camionnette
- ▶ 12 po. – 15 po. (30-38 cm) :
Camion moyen



Soyez Prudents !

Interdiction de pousser de la neige dans la rue

INTERDICTION DE POUSSER DE LA NEIGE DANS LA RUE ET DANS LES CHEMINS FORESTIERS

L.R.Q., chapitre C-24.2

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Interdiction.

498. Nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public.

Infraction et peine.

507. Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une **amende de 60 \$ à 100 \$.**

Définition.

« **chemin public** » :

la surface de terrain ou d'un ouvrage d'art dont l'entretien est à la charge d'une municipalité, d'un gouvernement ou de l'un de ses organismes, et sur une partie de laquelle sont aménagées une ou plusieurs chaussées ouvertes à la circulation publique des véhicules routiers et, le cas échéant, une ou plusieurs voies cyclables, à l'exception :

- 1° des chemins soumis à l'administration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ou du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou entretenus par eux;
- 2° des chemins en construction ou en réfection, mais seulement à l'égard des véhicules affectés à cette construction ou réfection;
- 3° des chemins que le gouvernement détermine, en vertu de l'article 5.2, comme étant exclus de l'application du présent code.

Chronique L'Avertisseur

Quels sont vos risques d'incendie dans votre résidence ?

Les chauffeuses électriques portatives

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

Voici quelques règles de sécurité à respecter si vous utilisez une chauffeuse électrique portative :

- ▶ Assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.
- ▶ Les appareils de chauffage portatifs doivent être munis :
 - d'un interrupteur ou d'un disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe;
 - d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil s'il se renverse.
- ▶ **Vérifiez que le système électrique peut supporter l'utilisation de l'appareil** et utilisez le calibre de fusible approprié.
- ▶ Branchez la chauffeuse directement dans une prise de courant. **Évitez l'utilisation de rallonges.**
- ▶ Fermez l'appareil de chauffage portatif si vous quittez la maison ou si vous allez au lit.
- ▶ N'oubliez pas que les chauffeuses portatives sont conçues pour un usage temporaire. Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.



Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.

Des nouvelles de votre Coop

Après un mois de janvier 2020 exceptionnel avec des ventes de 85 407 \$ **notre mois de janvier 2021** retrouve ce que nous avons connu en 2018 et 2019 avec des ventes de 60 400 \$. Malgré la pandémie, malgré le manque de neige pour les motoneigistes, nos ventes se maintiennent.

Voici d'ailleurs un portrait de nos **mois de janvier** des quatre dernières années :

2018	2019	2020	2021
63 298 \$	60 719 \$	85 407 \$	60 400 \$



Proximité, service exceptionnel, accueil chaleureux, grande variété de produits, voilà une formule gagnante !

Merci à tous les employés et à tous les bénévoles pour votre grand dévouement !
Continuons d'encourager notre COOP ! Achetons chez nous !

Patricia Dinelle, gérante



Installation des boîtes postales

Afin que Postes Canada puisse placer les boîtes postales près du Magasin général, des travaux d'aménagement du terrain ont été nécessaires. Entrepreneur Gilles Cloutier Inc. a réalisé les travaux et ce, gratuitement.



Grand merci à Line, Sonia, Louis et Gilles pour ce cadeau à la Coop. Ce fut très apprécié.

Claude Lavoie, président

La P'tite École remercie Monsieur Denis



Monsieur Denis Skene a fait un don de 60 \$ à La P'tite École. En effet, sachant que madame Rollande et les élèves amassent les canettes vides, monsieur Skene a décidé de faire un don à La P'tite École en lui remettant la somme recueillie lors de la vente de ses propres canettes.

Les argents amassés servent à organiser diverses activités pour les élèves.

Encore une belle preuve qu'« Il faut tout un village pour élever un enfant. »

Merci beaucoup monsieur Denis !

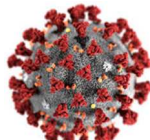
Personnel demandé



La Coop de Solidarité de Lac-Édouard est à la recherche de plusieurs personnes pour occuper un poste de commis au comptoir de son Magasin général.

Prière de communiquer avec madame Patricia Dinelle, gérante, au 819-653-2222.

À titre de réflexion : article écrit par Boucar Diouf



Cet article n'a pas pour but de vous faire peur mais bien de vous faire prendre conscience des dangers qui guettent notre humanité. Ce n'est pas en jouant à l'autruche que nous parviendrons à vaincre les calamités auxquelles nous, nos enfants et nos petits-enfants auront à faire face, mais bien en basant nos orientations et nos décisions sur ce que la science nous enseigne.



Voici un extrait d'un article écrit par Boucar Diouf, Ph. D., docteur en biologie, humoriste, conteur et animateur, intitulé : « L'effet de cerfs fait des ravages à Longueuil », La Presse+, édition du 13 décembre 2020, section Débat, écran 5.

« Pourquoi cette maladie de Lyme, qui fait capoter la Montérégie, est de plus en plus fréquente dans nos régions ? Permettez-moi ici de vous résumer des informations glanées dans le fantastique livre de Sonia Shah intitulé Pandémie pour apporter un début de réponse. Pour comprendre l'émergence de cette maladie, il faut regarder bien plus loin que les cerfs de Longueuil.

Dans les forêts originales et intactes du nord-est des États-Unis, dit l'auteure, la diversité des animaux indigènes des bois, dont les tamias, les belettes et les opossums, a été solidement ébranlée par la perte de leur habitat. Or, c'est justement cette biodiversité qui imposait une limite d'expansion aux populations de tiques porteuses de la maladie de Lyme. En effet, un seul opossum pouvait détruire près de 6000 tiques par semaine en se toilettant. Mais, à mesure que les banlieues s'étendaient, la forêt devenait fragmentée en petites parcelles sillonnées par des routes et des autoroutes. Cet étalement urbain portera un dur coup aux populations indigènes d'opossums, de belettes et de tamias qui laisseront la place à des espèces généralistes, dont les souris à pattes blanches et ces cerfs qui font la manchette à Longueuil.

*Malheureusement, le chevreuil n'est pas aussi équipé évolutivement que l'opossum pour se débarrasser des tiques. C'est ainsi, donc, raconte Sonia Shah, que la perte de biodiversité des tamias, belettes et opossums a fait exploser les populations de tiques porteuses de *Borrelia burgdorferi*, la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Une affection aux symptômes bien bizarres, difficile à diagnostiquer et traiter, et qui peut mener parfois à la paralysie. Aux États-Unis, entre 1975 et 1995, les cas de maladie de Lyme ont été multipliés par 25. Aujourd'hui, selon l'auteure, on parle de 300 000 cas par année et le drapeau rouge est levé bien haut par les autorités compétentes, qui craignent une sérieuse épidémie dans un futur pas lointain.*



*Le gros du problème ne vient pas des cerfs, mais de ce bipède qui empiète toujours plus sur le territoire des autres espèces, voire prend toute la place. Ainsi, selon Paul Ehrlich, de l'Université de Stanford, **l'humain s'accapare à lui seul proche de 40 % des produits de la photosynthèse des plantes. Ce qui signifie qu'environ une molécule sur deux fabriquée par les plantes est récoltée d'une façon ou d'une autre par les gourmands fouteurs de bordel que nous représentons.***

À titre de réflexion : article écrit par Boucar Diouf (suite)

Si on rapportait l'histoire de la Terre sur une journée de 24 h, l'humain serait apparu sur la planète à 23 heures 59 minutes et 56 secondes, dit une certaine sagesse très imagée. Ce qui veut dire qu'en seulement 4 secondes d'existence, ce bipède a profondément massacré ce que la nature a mis 24 h à construire. Le voilà même au centre de la sixième extinction de masse de l'histoire de la planète. Une hécatombe dont la vitesse est de 100 à 1000 fois supérieure aux cinq autres extinctions naturelles qui ont secoué la planète pendant les 500 derniers millions d'années.

La Terre est devenue un buffet ouvert pour notre seule espèce. Flanquée d'une génétique d'insatisfaction, elle avance dramatiquement avec sa tronçonneuse. C'est plus d'une centaine d'espèces par jour qui disparaissent et s'écoulent comme les grains de sable d'un sablier qu'on ne pourra malheureusement jamais retourner. Cette érosion rapide de la biodiversité aura de fâcheuses conséquences sur l'humanité, avertissent les scientifiques. Pourquoi ? Pour la même raison que la raréfaction des tamias, opossums et belettes a fait exploser les cas de maladie de Lyme.



Ainsi, le 29 octobre 2020, 22 experts des Nations unies sur la biodiversité nous ont rapporté qu'à moins d'un changement radical du système économique mondial, nous marchons vers des temps où les pandémies seront de plus en plus fréquentes et meurtrières. Ces experts de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) croient que l'érosion de la biodiversité et son habitat exposera plus fréquemment l'humanité à de nouveaux pathogènes qui se prélassaient chez d'autres espèces.

Citant une estimation publiée dans la revue Science en 2018, ils ont rapporté que seulement chez les mammifères et les oiseaux, il existerait encore 1,7 million de virus inconnus. Et, de ce réservoir de pathogènes, de **540 000 à 850 000 « auraient la capacité d'infecter les humains »**. Un grand bassin de recrutement qui a de quoi faire frémir d'effroi, car on peut imaginer y retrouver des monstres bien plus redoutables que le SARS-CoV-2.



La seule façon durable de se protéger de ce grand danger, c'est de confiner un peu plus l'humanité économiquement, démographiquement et géographiquement pour permettre au reste de la création de continuer à s'épanouir sur la planète. La seule façon d'éviter ce danger qui nous guette, c'est de revenir au concept de santé globale. Autrement dit, de rappeler en tout temps que la santé humaine est indissociable de la santé animale et environnementale.

Bref, de lutter contre les changements climatiques et la crise écologique qui sont deux facettes d'un seul et même problème. Sinon, même si la nouvelle de Pfizer de cette semaine a fait dire à beaucoup de politiciens que la victoire sur la COVID-19 est bien proche, il faudra se préparer rapidement pour d'autres menaces plus meurtrières et dévastatrices sur l'économie planétaire. Autrement dit, cette histoire de chevreuils porteurs de la maladie de Lyme à Longueuil n'est qu'une infinitésimale conséquence d'une cause bien plus grande, qu'on refuse de voir. »

En fait, combien coûtera la pandémie actuelle? Selon les économistes David Cutler et Larry Summers de Harvard University, pour les États-Unis seulement, la facture sera de 16 000 milliards \$ (USD) pour les 10 prochaines années. **Selon les estimés du Fonds monétaire international, c'est à 28 000 milliards \$ (USD) que s'élèveront les pertes mondiales pour les 5 prochaines années.**



Et tout ça, pour un seul virus alors des centaines de milliers nous guettent. Catastrophe annoncée? Des scientifiques ont évalué à 30 milliards \$ (USD) par année les sommes nécessaires pour arrêter la déforestation des zones à haut risque de contamination par de nouveaux virus (Asie du Sud-Est, Amazonie, Afrique); c'est très peu en comparaison des coûts liés à la pandémie actuelle. Sur cinq ans, on parle de 150 milliards \$ contre 28 000 \$ milliards pour la pandémie.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238

Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec Madame Nancy Hudon, agente rurale
Tél. : (819) 653-2438 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 9 mars à 19 h



L'APPUI POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AINÉS
MAURICIE

***Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.***



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec

Paroisse Saint-Martin-de-Tours

au service de la Haute-Mauricie

APPELS D'AMITIÉ

Nouveau service d'appels d'amitié

Vous êtes une personne aînée ou un proche aidant et vous vous sentez seul?

Puisque cette période de pandémie est difficile, les partenaires de notre milieu sont avec vous.

Pour ce faire, ils ont mis en place un tout nouveau service d'appels d'amitié. Un bénévole se fera un plaisir de prendre du temps pour communiquer avec vous et prendre de vos nouvelles.

Inscrivez-vous en téléphonant au :

Carrefour d'action bénévole du
Haut-Saint-Maurice

819 676-8951

**Ne restez pas seul,
nous sommes là
pour vous!**

*Un message des partenaires
du Comité bien-être des aînés*

